

Saint-Léger-de-la-Martinière

Février 2015

Le mot du Maire

DISCOURS DES VŒUX

Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Les vœux des élus de Saint-Léger-de-la-Martinière auront, cette année, une saveur un peu particulière au vu des tragiques événements qui frappent notre pays, notre démocratie, nos valeurs républicaines depuis ce mercredi 07 janvier, date qui restera gravée dans la mémoire de toutes les Françaises et tous les Français. Cependant, ce que nous pouvons remarquer de positif, si vous me permettez l'emploi de cet adjectif, c'est le formidable élan de solidarité nationale, de solidarité locale qui s'est mis en place à travers tous ces rassemblements pacifiques. Toute une nation se retrouve pour partager sa peine, sa douleur, son affliction, pour défendre la Liberté, la liberté de la presse, la liberté d'expression. N'oublions pas que la France restera cette grande nation à l'Histoire unique ! Cependant, ces rassemblements, ces réunions, ces marches nous prouvent bien qu'il nous faut nous retrouver, nous réunir à l'échelon local. Alors, aujourd'hui, même si cette cérémonie des vœux est empreinte de tristesse, réjouissons-nous de nous retrouver dans cette salle ! C'est la première fois que je décide de réunir tous les habitants, tous les acteurs, tous les partenaires de notre commune pour vous présenter nos vœux. Et c'est bien agréable de tous vous retrouver.

J'excuserai Madame BATHO, Députée, Monsieur MOUILLER, Sénateur, Monsieur DEVINEAU, Président de la Communauté de Communes du Mellois, retenus par d'autres manifestations ce jour (rassemblement, cérémonie des vœux, inauguration).

A l'heure où nous devons nous mobiliser, où nous devons mobiliser toute notre énergie pour préserver notre ruralité, notre unicité, nos particularismes, notre identité, notre écoute, donc la proximité, j'ai souhaité réunir aujourd'hui non seulement la nouvelle équipe municipale bientôt en place depuis déjà presque un an, mais également les agents de notre commune, les présidentes et présidents de nos associations, les membres du C.C.A.S., ainsi que les nouvelles familles saint-légeoises, sans oublier nos partenaires. Cette cérémonie des vœux 2015 sera pour moi l'occasion de vous remercier de votre engagement au sein de notre si chère commune. Dans ce contexte exigeant, travailler ensemble pour notre commune est remarquable ! Je vous en suis reconnaissant car je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous.

Pour cette nouvelle année, je forme le vœu que les Français se rassemblent. Notre pays, comme toute la planète, traverse une crise très grave. Les solutions existent, mais nul ne les détient individuellement. Je souhaite que nous, les citoyennes et les citoyens de Saint-Léger, nous unissions nos efforts guidés par les valeurs de la République pour construire de nouvelles réponses alliant créativité et solidarité. C'est ce que j'ai à cœur pour notre commune en 2015, au moment où il faut protéger notre ruralité, nos exploitations agricoles, nos entreprises, nos commerces, avec leurs points forts et leurs attraits, au moment où nous allons intégrer un ensemble territorial plus vaste, le Sud Ouest Atlantique, qui doit devenir un territoire de projets avec le plein emploi, la transition écologique, et la réussite éducative. Accompagné de mes adjoints, des conseillers municipaux, des services municipaux, des membres du C.C.A.S., des associations, partenaires indispensables ô combien précieux, nous œuvrons pour le bien-être, le mieux-vivre ensemble de notre commune avec tant de détermination que nous pouvons en être fiers ! Votre engagement, notre engagement sera la force qui nous permettra de répondre aux enjeux territoriaux de demain. Mutualisons nos idées, nos savoir-faire sur notre territoire !

Nos efforts ne seront pas vains car notre solidarité et notre détermination à forger le socle de notre commune constitueront l'armature de notre cohésion future. Aux familles qui ont choisi de venir vivre à Saint-Léger, je vous souhaite la bienvenue et qu'une belle page de votre vie s'écrive ici, dans notre commune ; que vous y trouviez la paix, le refuge, le bonheur, enfin tout ce que vous

souhaitez ! Je demanderai aux élus et aux agents communaux de venir à votre rencontre ce matin afin de se présenter à vous. Je comptais présenter chacune et chacun des agents, mais les aléas de la vie n'ont pas permis à certains de pouvoir être parmi nous aujourd'hui ; alors, je respecterai leur absence.

Cette année, les travaux conduits par les commissions communales sont importants, mais raisonnés ; je vais laisser le soin aux élus de vous les présenter. (Présentation des différents points).

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente, tout d'abord, tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année ! Que 2015 soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers une année de bonheur, de pleine santé, riche en projets ! Ensuite, j'adresse mes vœux pour que notre territoire, notre collectivité soient compétitifs afin de réaliser nos missions, nos projets et je souhaite une meilleure lisibilité, visibilité pour nos financements : que 2015 soit une année constructive, pleine de projets et de belles réalisations pour Saint-Léger !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !
Bien à vous,

Christophe LABROUSSE, Maire

P.S. : Nous nous retrouverons à la mairie pour les élections départementales et les élections régionales, cette année. Nous ferons également connaissance avec nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Information :

Vous pourrez retrouver les vœux de M. Bertrand DEVINEAU, Président de la Communauté de Communes, sur le site internet de notre Commune : www.st-leger-martinier.fr .

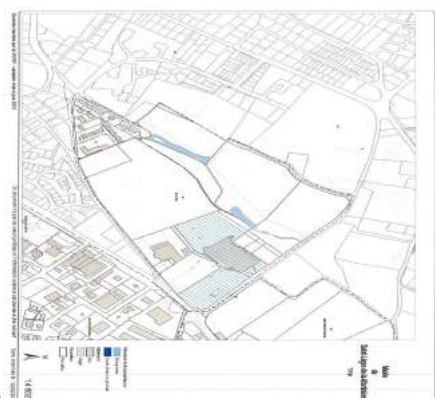
Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Janvier

Tous présents sauf MM. VEZIEN et RIGUET excusés.

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il va dédier la présente réunion à M. MELIN Dominique, décédé accidentellement lundi après-midi, citoyen qui savait défendre les valeurs de la République.

I – Achat de terrains site du Pinier (propriété MARTIN)

L'achat d'une parcelle de 1 ha 30 de terrain avec 2 pièces d'eau en vue de constituer la trame verte et bleue du PLU appartenant aux consorts MARTIN, sises au Pinier est décidé moyennant la somme de 50 000 euros – acte en mains – négociés par Me FILLON et la prise en charge par la municipalité des frais de géomètre.



II – Présentation du plan d'action et de prévention 2015 du D.U.E.R.P.

Le DU ayant été validé, il sera mis sur les panneaux d'affichage réservés au personnel Mairie – École et Technique. Les actions de prévention qui seront engagées cette année sont les suivantes :

- Risque incendie le 25 mars par le SDIS,
- Formation de conduite des engins spécifiques de la commune devant avoir lieu du 02 au 05 février,
- Balisages suite travaux sur voirie,
- Travaux en hauteur.

III – Point sur les travaux V.R.D. pour logements S.D.I.S.

Les études sur les travaux de VRD pour logement SDIS se poursuivent, une réunion étant prévue le 10 février.

Le réseau eaux pluviales est entièrement à refaire. Les dépenses autres que eaux pluviales et éclairage public seront réparties entre la ville de Melle, la société d'H.L.M. et la commune de St-Léger. Il sera demandé la planification des travaux sur 2 exercices financiers.

IV – Création du conseil municipal de jeunes

Une trame du règlement du conseil municipal des jeunes est présentée par le Maire. Le CMJ composé de 7 ou 9 membres se réunirait 2 fois par an en février et en septembre et serait encadré par la commission jeunesse. Les membres seraient élus pour 2 ans.

V – Organisation de la distribution du bulletin municipal

Le prochain bulletin municipal édité en interne avec une petite notice d'information sera distribué par les élus eux-mêmes se répartissant les secteurs de la commune pour tester la distribution.

VI – Tour de table des responsables des différentes commissions

A - École :

En prévision de la prise en charge de la compétence scolaire par la C.C. du Mellois, le 01/01/2016, une rencontre avec le personnel scolaire a eu lieu par 2 représentants du la C.C. du Mellois : M. LABROUSSE : vice président en charge des affaires scolaires et Mme ROCHER : agent.

Suite à une réunion sur le gaspillage alimentaire, 1 pesée des déchets de cuisine des restes en fin des repas sera effectuée 2 fois par an au restaurant scolaire.

B - Environnement :

Des jardinières et des pots antifranchissement seront installés près de la nouvelle boulangerie-pâtisserie. Un plan de circulation stationnement (avec traces des parkings) a été établi.

Une somme de 4 000 € sera consacrée à l'achat de panneaux directionnels, sécurité, etc...

C - Voirie :



Le bungalow situé près du terrain de tennis sera mis au terrain de loisirs de L'Épine où seront stockées les tables et chaises réservées à la location.

Le nouveau bungalow sera installé au terrain de bicross 13ème semaine.

De nouvelles clôtures délimitent le terrain de bicross.

Un listing des gros travaux prévus à financer en 2015 est présenté. Il s'agit du :

- chantier SDIS (voir ci-dessus),
- aménagement de l'avenue Clément Pineau (mais réalisation en 2 temps),
- écoulement d'eaux pluviales aux Brousses,
- marquage parking école,
- réfection de tronçons de voirie publique desservant des particuliers, etc...

A la demande de la Communauté de Communes du Mellois, les noms de rue suivants sont attribués dans la zone du Pinier

- Rue des Petits Champs,
- Rue des 2 Étangs,
- Rue du Feu,
- et Rue du Pinier

NOM DES RUES et adressage



D - Associations et Fêtes :

La commune accueillera début juillet un concert avec chorale d'enfants d'Ukraine dans le cadre des Eurochestrées (Festival en Deux-Sèvres) contre 300 Euros.

VII - Questions diverses

M. BOUFFARD ayant libéré un local artisanal rue de la Pièce, il est décidé de conclure une convention d'occupation précaire de ce bâtiment d'une année avec PANABIO (M. DUBOIS Dominique) pour stockage de produits maraîchers.

Un marché bio en partenariat avec des jeunes du Lycée Agricole et le Foyer Rural aura lieu le dimanche 29 mars.

M. le Maire indique que la population totale de la commune au 01er janvier 2015 notifiée par l'INSEE est de 1077 habitants, avec une population municipale de 1015 habitants.

Infos Mairie

Accueil de la Mairie

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} mars 2015, l'accueil de la Mairie sera fermé tous les jeudis afin de permettre au secrétariat de se mettre à jour sur l'archivage, les registres, etc...

Infos associatives

Club Cyclo

Le club cyclo « La Légère » accueille 47 licenciés FFCT et 12 UFOLEP dont 9 compétiteurs pour l'année 2015. L'effectif reste stable.

Le bureau a été modifié après notre assemblée générale :

- Président : Jean Paul Piard
- Vice présidente : Marianne Proust
- Secrétaire : Nicole Fortin
- Trésorier : Paul Blanché

Nos activités en 2015 :

- Cyclo-cross à Sepvret : 11 janvier
 - Course « Souvenir Patrice Epinoux » à La Rousselière le 25 avril
 - Semaine régionale de la bicyclette à La Crèche du 27 juin au 04 juillet
 - Semaine fédérale internationale de cyclotourisme à Albi du 02 au 09 août
 - Randonnée des Boucles de La Légère et des Tourteaux Fromagés le 04 octobre
- Nous assurons 3 sorties par semaine pour permettre à chacun de choisir son ou ses jours de randonnées.



Pour les personnes qui désireraient pratiquer le cyclotourisme, nous pouvons les accompagner pendant 3 sorties consécutives ou non. Après ses 3 essais, elles

pourront prendre une décision concernant la poursuite ou non de cette activité au sein de notre groupe.

Le Foyer rural

La section Musique Trad du Foyer Rural organise un bal trad le samedi 4 avril à 21h avec le groupe « Philomele ». Venez Nombreux danser ou écouter, mazurkas, valse, polkas, scottishes, bourrées, avant-deux ...

L'entrée est à 7 euros (boisson et galette comprises).

Les Amis de Léo

**DINER DANSANT
LES ANNEES 80**



SAMEDI 11 AVRIL

Salle des Fêtes de St Léger de la Martinière



**PRIX : 15€ (sans boissons)
DE 4 A 12 ANS : 7€**

Réservation
Mme BERRY au 0549074282 ou Mr BELLIVIER au 0549271428
Jusqu'au 31 Mars 2015
Organisé par Les Amis de Léo et
La Commission Vie Associative Locale

Infos sociales

Le CLIC du Pays Mellois....

associé aux CLIC du Sud du département, des caisses de retraite complémentaires et de la CAMIEG organisent une action de prévention sur les maladies cardio-vasculaires auprès des seniors

"prenez soin de votre cœur"

le 2 Avril 2015 de 10h à 12h à la salle des Halles (Cinéma) de Celles Sur Belle

Conférence animée par le Professeur Paul Menu, Président de région ouest de la Fédération Française de cardiologie et de l'université de Poitiers.

Possibilité de s'inscrire à des ateliers thématiques et pratiques pour être acteur de votre santé.

Demande de renseignements et inscriptions :

05 49 29 79 79 CLIC de Melle,

auprès d'Adéline et Annie pour vous répondre."

Le CIAS du Lezayen devient CIAS du Mellois à partir du 1^{er} Janvier 2015.

Pour le **Portage de repas** : Ce service existait déjà sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes selon 3 systèmes de fonctionnement différents. Une étude actuellement en cours nous permettra d'apporter une harmonisation dans le courant de l'année 2015.

Actuellement, le canton de Lezay est livré tous les jours en liaison chaude, le canton de Melle est livré quelques jours par semaine en liaison froide et les communes de La Mothe, La Couarde et Exoudun sont livrées du Lundi au Samedi inclus en liaison froide.

Toutes ces modifications nous permettront à terme d'avoir tous les services pour répondre du mieux possible à vos besoins.

Pour cela, **un seul numéro de téléphone** :

CIAS du Mellois : 05.49.27.80.20

Courriel : cias@cap-lezay.eu

Infos culturelles

Les Eurochestries

La Commune de Saint-Léger-de-la-Martinière accueillera en début d'été une chorale d'enfants étrangers pour un concert gratuit. Ce dernier se fera dans le cadre du festival Eurochestries en Deux-Sèvres, et se déroulera du 5 au 12 juillet 2015, afin d'apporter la musique dite « classique » dans les petites communes.

Dans ce cadre, vous pouvez, si vous le souhaitez, devenir famille d'accueil pour la durée du séjour de ces enfants.

Pour une information plus complète, un document est joint à ce bulletin.

Nouveau commerçant

« Mon Plaisir » est la nouvelle boulangerie, pâtisserie, salon de thé, restauration rapide, qui vient d'ouvrir dans notre commune. Ce nouvel établissement est ouvert tous les jours, de 6h à 20h, sauf le lundi.

Sandwiches, paninis, hot dog, quiche, pizza ainsi que toutes sortes de salades composées qui peuvent être consommés sur place ou à emporter vous seront proposés tous les jours.

Tel : 05 49 07 10 53



Infos touristiques

Je suis d'ici, j'aime mon département, je le partage

Sous ce slogan se cache une belle opportunité pour tous les Deux-Sévriens qui ont envie de faire découvrir le département à leurs proches.



L'Agence de Développement Touristique (ADT) et les Offices de Tourisme proposent une carte de membre, offrant de nombreux avantages comme l'entrée gratuite ou à prix réduit chez de nombreux partenaires à son détenteur, dès lors qu'il est accompagné d'au moins une personne s'acquittant du prix public adulte.

Plus de 70 offres permanentes (sites de visite, loisirs, restaurants, boutiques), et régulièrement des promotions ponctuelles, sont recensées sur www.tourisme-deux-sevres.com.

Où se procurer la carte ?

Dans votre Office de Tourisme le plus proche ou sur le site internet de l'ADT www.tourisme-deux-sevres.com (rubrique « Club Ambassadeur »).

Carte nominative gratuite, offerte sur simple demande, ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres de plus de 18 ans.

Prochains rendez-vous

Mars

- Dimanche 1 : Repas chevreuil (ACCA)
- Samedi 7 : Soirée campagnarde (Foyer Rural)
- Mercredi 11 : Conseil Municipal
- Dimanche 22 et Dimanche 29 : Élections Départementales

Avril

- Samedi 4 : Bal Trad (Foyer rural)
- Samedi 11 : dîner dansant « Les années 80 » (Les Amis de Léo)
- Samedi 18 : Marché semi-Nocturne (Foyer Rural)
- Samedi 18 : Soirée dansante (APE) *Sous réserve*
- Samedi 25 : Course Epinoux (Club cyclo)

Office de Tourisme du Pays Mellois



La Galerie Méli Mellois vous connaissez ?

Cette salle d'exposition, située à l'étage de l'Office de Tourisme du Pays Mellois à Melle, accueille tous les mois des artistes locaux ou venant de plus loin.

Dans ce lieu ce sont des mosaïstes, des peintres, des sculpteurs ... qui se succèdent au fil de l'année pour vous faire découvrir leurs réalisations. De la petite à la grande pièce, chacun repartira avec son avis et peut-être l'une des œuvres exposées mise en vente. Outre l'exposition/vente, la galerie accueille également au mois d'avril les œuvres retenues dans le cadre du «Concours Expo» de la ville de Melle et tous les deux ans les œuvres de la Biennale Internationale d'Art Contemporain.

Alors de passage Melle, que vous ayez 1h ou 15 minutes, venez faire un petit tour à la galerie.

Vous souhaitez exposer ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter Dorine Barbeau au 05 49 29 15 10. Elle se fera un plaisir de vous expliquer le fonctionnement et les modalités de cette salle mise à disposition gratuitement pour vous. Le planning se remplit vite, alors, si vous êtes intéressés, n'attendez pas trop longtemps et, par la même occasion, profitez-en pour venir découvrir la galerie.

Galerie Méli Mellois - Contact : *Dorine Barbeau - 3 rue Emilien Traver -79500 Melle .*

Ouverte le Lundi : 9h30 à 12h30 et mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Durant la période estivale : Ouverte également le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.